



## *Avis au public*

### *en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE)*

Il est porté à la connaissance du public que le projet « **380 kV – Modernisierung der Hochspannungsinfrastruktur auf dem Teilabschnitt Bofferdange-Bertrange** » (référence 97705) situé sur le territoire des communes de Lorentzweiler, Steinsel, Walferdange, Junglinster, Lintgen, Mersch, Kopstal, Ville de Luxembourg, Strassen, Bertrange, Mamer et Fischbach et planifié par le maître d'ouvrage CREOS Luxembourg S.A. est soumis à l'information et la participation du public conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi modifiée du 15 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement.

Le rapport d'évaluation ainsi que les autres informations requises par la prédite loi peuvent être consultés par le public du **3 juin 2024 au 3 juillet 2024** inclus via le portail national des enquêtes publiques à l'adresse suivante : <https://enquetes.public.lu>.

Ces mêmes documents peuvent également être consultés auprès des Administrations communales de Lorentzweiler, Steinsel, Walferdange, Junglinster, Lintgen, Mersch (*Annexe du Château de Mersch, Service écologique*), Kopstal, Ville de Luxembourg, Strassen, Bertrange, Mamer et Fischbach, et auprès de l'autorité compétente, le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, 4, place de l'Europe, L-1499 Luxembourg.  
(sur rdv par tél.: 247-86824 ou par mail: [sa@mev.etat.lu](mailto:sa@mev.etat.lu))

Tous les intéressés peuvent émettre leurs observations et suggestions par le biais du portail national des enquêtes publiques et par écrit à l'autorité compétente Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, 4, place de l'Europe, L-1499 Luxembourg, ainsi que par courrier électronique ([bertrange380kv@mev.etat.lu](mailto:bertrange380kv@mev.etat.lu)). Ne peuvent être prises en considération que les observations exprimées au plus tard dans les trente jours qui suivent le premier jour de la publicité du rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement.

Mersch, le 31 mai 2024  
le secrétaire, *[Signature]* le bourgmestre,

*[Signature]*



*[Signature]*